

entrées **libres**

Écrire et lire l'Enseignement catholique
/ n°120 / juin 2017

RENCONTRE

Rachid
BENZINE

Philosophie
et citoyenneté :
l'affaire de tous !

Université d'été

ZOOM

Migrants/réfugiés : quel accès au supérieur ?

entrées libres n°120 - juin 2017
Mensuel - ne paraît pas en juillet/aout
Bureau de dépôt : 1099 Bruxelles X
N° d'agrégation : P302221

ÉDITO	3
• Souriez, voilà l'été !	
UNIVERSITÉ D'ÉTÉ	4
• Demandez le programme !	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	6
• Philosophie et citoyenneté : l'affaire de tous !	
• Anniversaire Infodidac	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	8
• 1, 2, 3... Musique !	
• Pour ne pas oublier notre histoire	
• Electromecanix Challenge 2017	
MAIS ENCORE...	11
• CEB : trop de pression ?	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	12
• Rachid BENZINE Aux origines du Coran	
ZOOM	14
• Migrants/réfugiés : quel accès dans l'enseignement supérieur ?	
AVIS DE RECHERCHE	16
• Lire pour apprendre	
RÉTROVISEUR	18
• « Spécialement heureux » L'enseignement spécialisé catholique	
ENTRÉES LIVRES	20
• Kyrielle ■ Concours	
• Basile le crocodile se raconte dans un livre illustré	
SERVICE COMPRIS	21
• Une journée inter-internats sportive	
• Des « silhouettes » égaiant l'Internat Asty-Moulin	
• À vos agendas !	
• Des racines pour l'avenir	
DÉTENTE	22
• En mode « vacances » !	
HUME(O)UR	24
• Don't stress... Take your « hand spinner » !	



DES SOUCIS ET DES HOMMES

Philosophie et citoyenneté :
l'affaire de tous !



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Rachid BENZINE
Aux origines du Coran



ZOOM

Migrants/réfugiés :
quel accès dans l'enseignement supérieur ?

entrées libres

Juin 2017 / N°120 / 12^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
et Communautés francophone
et germanophone de Belgique.
www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements
Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique
PAF!

Mise en page et illustrations
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction
Elise BOUCHELET
Frédéric COCHÉ
Jean-Pierre DEGIVES
Vinciane DE KEYSER
Régis DUBOIS
Hélène GENEVROIS

Brigitte GERARD
Fabrice GLOGOWSKI
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Patrick LENAERTS
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHIELS
Pascale PRIGNON
Guy SELDERSLAGH
Stéphane VANOIRBECK

Publicité
02 256 70 30
Impression
IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°
BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres ».

Les articles paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs. Les titres, intertitres et
chapeaux sont de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations
orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur papier FSC®.

Édito

Souriez, voilà l'été !



“ L’heure de la pause estivale a sonné, les élèves s’apprêtent à jeter leurs cahiers au feu... La dernière ligne droite est en vue dans les écoles. Bientôt, nous plongerons dans la tranquillité de la vie des mois de juillet et août.

Sur le front des négociations politiques, l'accalmie s'inscrit également au tableau. Une pause nécessaire pour préparer la rentrée de septembre, qui verra la mise en application des décisions (récentes) dont les principales, en style télégraphique, sont les suivantes :

- les nouvelles dispositions pour les écoles « en encadrement différencié » ;
- une première augmentation des moyens d'encadrement dans l'enseignement maternel ;
- une augmentation significative des moyens pour l'aide aux directions du fondamental, dans un phasage lié à la mise en œuvre des plans de pilotage ;
- une prolongation des dispositions d'assouplissement du décret « Titres et fonctions » actuellement en vigueur.

Ces décisions ouvrent de vraies perspectives dans l'enseignement fondamental, en particulier au niveau maternel. Dans l'enseignement secondaire, la décision conjointe du SeGEC et de la FéADI fut d'inciter la Ministre à ne pas se satisfaire d'une adaptation trop limitée du fameux décret « Titres et fonctions ».

Le temps des vacances sera celui d'une « vacance » bienvenue de nos préoccupations scolaires quotidiennes. Et pourquoi pas, un temps retrouvé pour un retour sur soi et une prise de hauteur réflexive.

Bonnes et belles vacances à toutes et tous, bienvenue à l'Université d'été ! ■

Étienne MICHEL

Directeur général du SeGEC

6 juin 2017

Demandez le programme !

L'équipe du Service d'étude du SeGEC

La prochaine Université d'été de l'enseignement catholique se tiendra le 25 août prochain à Louvain-la-Neuve¹. Nous nous intéresserons aux métiers en évolution au cœur même de l'école.

Premier temps fort de la journée : une conférence d'**Alain ERALY** intitulée « *Des valeurs pour des métiers en évolution* ». Il apportera un éclairage sur l'évolution de la gouvernance dans le monde de l'école. Dans le cadre des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence, ce sociologue et professeur à l'Université libre de Bruxelles a présidé le groupe de travail sur l'amélioration du pilotage et de l'accompagnement du système scolaire.

« Nous préconisons une approche nouvelle de la gouvernance de notre système éducatif qui favorise l'implication de ses acteurs, mise sur leurs compétences et leurs initiatives. Ceci nécessite une responsabilisation renforcée des acteurs de l'enseignement par rapport à ses résultats, en dehors de toute logique bureaucratique. Une telle logique de responsabilisation implique plus d'autonomie pour les acteurs, plus de soutiens dans l'exercice de leurs missions, mais aussi une dynamique collective plus forte autour d'objectifs précis et d'un pilotage renforcé au niveau de l'établissement, des niveaux intermédiaires (bassins scolaires, fédérations de PO, etc.) et de la régulation du système scolaire dans son ensemble par le Gouvernement et ses services. »²

Le développement professionnel

Pour poursuivre la matinée, nous vous proposerons une séquence autour du développement professionnel de l'équipe éducative qui se déclinera en trois temps. Tout d'abord, trois courtes conférences pour exposer des composantes de ce développement professionnel :

- « *Le travail collaboratif* », par **Audrey HANARD**, ingénieure de gestion de la Solvay Brussels School et titulaire d'un master complémentaire de la Columbia

University à New York. Elle nous permettra de porter un regard intéressant sur l'évolution du dispositif Prof'Essor, car elle participe actuellement à l'analyse du programme LeerKRACHT, son équivalent aux Pays-Bas ;

- « *Les plans de pilotage* », par **Godefroid CARTUYVELS**. « *L'organisation du pilotage d'un système scolaire doit distinguer 4 fonctions essentielles : a) la régulation générale du système : fixation des règles qui l'organisent, pilotage du système dont fixation des objectifs généraux et des objectifs propres à des territoires et des catégories d'établissement ; b) la contractualisation, l'évaluation et la coordination des établissements : passation de « contrats » avec les PO/établissements, contrôle de l'atteinte des objectifs et soutien à la collaboration entre établissements d'un même territoire géographique ; c) la conception et la mise en œuvre des plans de pilotage par les établissements ; d) le soutien et l'accompagnement des établissements. Le dispositif doit responsabiliser l'ensemble des parties prenantes au dispositif.* »³

Qu'entend-on par « plan de pilotage » ? Quand et comment seront-ils conçus, déployés et évalués dans nos établissements ? Voici quelques questions qui seront abordées par le Secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique (FédEFoC) ;

- « *Des dispositifs structurels d'accompagnement des élèves en difficulté* », par **Patrick LENAERTS**. Le Secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESec) nous exposera comment et pourquoi aménager l'école pour les besoins – spécifiques ou non – de tous les élèves est bien au cœur du métier d'enseignant.



Ensuite, nous inviterons **Daniel FAULX**, docteur en Psychologie et Sciences de l'Éducation et professeur à l'Université de Liège, à poser un regard d'ami critique sur les visions développées durant ces trois conférences.

Enfin, une table ronde à laquelle participeront tous les intervenants ainsi que **Marc DEGAND**, directeur de la catégorie pédagogique de la Haute École Louvain-en-Hainaut, clôturera cette matinée, en examinant toutes les dimensions du métier : « *L'enseignant est un acteur social et culturel. Si le cœur du métier d'enseignant est bien son rôle d'« organisateur des apprentissages », l'enseignant est aussi un acteur social et culturel. Dans ce cadre, au sein de la classe et des écoles, il prend en compte les dimensions sociales et culturelles de l'apprentissage et du rapport au savoir.* »⁴

Le leadership pédagogique

L'après-midi débutera par l'intervention de **David ISTANCE**. Ce diplômé en Sciences sociales à Oxford et analyste sénior pour la Direction de l'Éducation de l'OCDE travaille au Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). Tout en s'appuyant sur son expérience internationale, il nous proposera, dans un premier temps, une conférence sur la place et le rôle de la direction dans sa fonction de leader pédagogique, avant d'échanger sur ce qu'une



Photo : Laurent NICKS

telle dynamique implique concrètement sur le terrain avec **Éric DAUBIE**, Secrétaire général de la FESec et **Laurent GRUSON**, Secrétaire général adjoint de la FédéFoC.

« Le leadership du chef d'établissement a un impact considérable sur la dynamique positive ou négative d'une école et par voie de conséquence sur les résultats des élèves. Il en découle des attentes fortes en termes de responsabilisation et de professionnalisation de la fonction et d'impact de celle-ci sur le succès des nouveaux modèles de gouvernance projetés. »⁵

Pour un retour de l'exigence

Avant l'intervention conclusive d'**Étienne MICHEL**, Directeur général du SeGEC, la parole sera donnée à **Vincent de**

COOREBYTER pour la dernière conférence de la journée. Philosophe et professeur à l'Université libre de Bruxelles, l'ancien directeur du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP) prendra la parole pour une conférence intitulée « *L'école de l'exigence* », durant laquelle il nous expliquera comment et pourquoi la pédagogie de la bienveillance s'est peu à peu muée en pédagogie du renoncement. ■

-
1. Lire aussi *entrées libres* n°119, mai 2017, p. 11
 2. Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017, p. 15
 3. *Op. cit.*, p. 123
 4. *Op. cit.*, p. 160
 5. *Op. cit.*, p. 144

Comment prendre part à cette journée ?

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur le site <http://enseignement.catholique.be> > Université d'été
 Pour toute aide à l'inscription : universite.ete@segec.be ou tél. 02 256 70 72

Cette journée est reconnue comme formation dans le cadre de la FoCEF, du CECAFOC et du CFPL. Les enseignants, directeurs, personnels de l'enseignement obligatoire catholique (fondamental et secondaire) et les membres des CPMS libres et des PO peuvent bénéficier de la gratuité d'inscription. Pour les autres participants, les frais d'inscription sont de 20 EUR, comprenant les conférences, la farde d'accueil, le repas et les boissons au cours de la journée.

Philosophie et citoyenneté

L'affaire de tous !

Conrad van de WERVE

Après l'enseignement primaire, c'est au tour du secondaire de mettre en œuvre, dès septembre prochain, l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC). Objet d'un cours à part entière dans l'officiel, elle sera prise en compte de manière transversale dans l'enseignement catholique. Trois programmes pluridisciplinaires ont été élaborés par la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESec) afin de répondre aux attendus du référentiel interréseaux.



Photo : Conrad van de WERVE

Plusieurs séances d'information ont été organisées à l'intention des chefs d'établissement.

« Pour chacune des compétences à développer, nos responsables de secteur ont d'abord veillé à identifier les savoirs et compétences explicitement ou implicitement présents dans les programmes disciplinaires, explique **Pascale PRIGNON**, Secrétaire générale adjointe de la FESec. Nous nous sommes aperçus qu'en ce qui concerne les socles de compétences (1^{er} degré), nos programmes couvraient chacune des dix compétences requises à l'exception d'une seule, à savoir la participation au processus démocratique. Il nous a alors fallu déterminer dans quelle discipline les travailler prioritairement. »

Dans cette démarche, la Fédération a beaucoup misé sur la continuité avec l'enseignement fondamental : « À titre d'exemple, nos collègues de la FédEFoC¹ ont choisi de travailler la pensée cohérente principalement en éveil et en français. Chez nous, au 1^{er} degré, c'est effectivement dans le cadre du cours de sciences que nous proposons de travailler cette compétence. »

La même méthode a prévalu pour les compétences terminales (2^e et 3^e degrés). Le référentiel se présente selon la logique des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)². Il y en a douze à couvrir. Pour la plupart d'entre elles, la dimension citoyenne est travaillée dans une seule discipline, et pour quelques

autres, dans deux. « On comprendra aisément qu'il est intéressant de travailler l'UAA bioéthique dans le cadre du cours de sciences à partir de l'argumentation scientifique, et de la poursuivre en religion avec l'argumentation éthique. » En tout, la FESec a rédigé trois programmes pluridisciplinaires³ : les socles de compétences, les compétences terminales pour l'enseignement de transition d'une part, et pour le qualifiant d'autre part.

On ne part pas de rien

« Tout au long du travail, nous nous sommes rendu compte que beaucoup de choses se faisaient déjà dans les écoles, que ce soit à travers les disciplines ou dans le cadre d'un projet d'établissement, poursuit P. PRIGNON, qui rappelle qu'une série d'établissements font d'ailleurs partie du projet « Écoles citoyennes ». Des habitudes sont donc déjà installées de manière collective. Ce référentiel a un peu formalisé les choses. »

La réforme va cependant nécessiter, de la part de l'équipe éducative, un travail de concertation et de coordination : « Je pense que le premier travail, pour un directeur, sera vraiment de mettre autour de la table son équipe, pour bien se coordonner. Prenons l'exemple du cours de religion : plusieurs thématiques, plusieurs entrées sont proposées. Ce serait dommage qu'une même entrée soit répétée deux ou trois fois, alors qu'en élargissant ou en examinant les différentes thématiques, on peut ouvrir l'éventail pour les enseignants et pour les élèves. »

Dans cet esprit, la FESec vient d'organiser des séances d'information pour les chefs d'établissement, dans chacun des quatre diocèses. « L'idée est aussi de fournir un support PowerPoint aux directions, afin de pouvoir transmettre l'information à leur équipe éducative. » La Fédération prévoit ensuite une série de formations dans les mois à venir, qui réuniront des profs d'une ou de plusieurs disciplines.

Travail d'équipe

Cette réforme ne concerne pas uniquement les profs, mais aussi les éducateurs. « Parmi les treize recommandations de notre référentiel « Éducateurs »⁴, quatre sont en lien étroit avec la citoyenneté, indique P. PRIGNON. L'EPC est assurément l'affaire de tous. Tous les acteurs de l'école sont impliqués pour former de futurs citoyens, et pour participer à la réussite scolaire et personnelle des jeunes. Nous avons à cœur de considérer l'élève dans sa globalité. » ■

1. Fédération de l'Enseignement fondamental catholique
2. Une unité d'acquis d'apprentissage (UAA) est un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage susceptibles d'être évalués.
3. À consulter sur <http://enseignement.catholique.be> > **Secondaire** > **Publications** > **Programmes EPC**
4. Référentiel à retrouver sur <http://enseignement.catholique.be> > **Secondaire** > **Pédagogie** > **Les thèmes transversaux** > **Le métier d'éducateur**

Dans quel état d'esprit sont les équipes éducatives avant l'entrée en vigueur de l'EPC ? *entrées libres* a recueilli ces deux témoignages.

Sabine COGELS, directrice-adjointe de Notre-Dame des Champs à Uccle :

« Nous menons déjà une série d'activités pédagogiques intra- et extramuros, qui développent et encouragent la citoyenneté auprès des élèves. Donc, au niveau de ce qui se fait déjà, je n'ai pas de craintes. Il y a tout de même, pour moi, une petite inquiétude au sujet de ce qui peut se faire avec de très jeunes enseignants. Ils doivent faire leurs premières armes, avec tout ce que cela comporte comme difficultés, et on leur demande déjà d'avoir cette position méta avec leurs élèves, dès le 1^{er} voire le 2^e degré. Je vois plus l'application de ce dispositif pour des professeurs qui ont déjà une certaine habitude par rapport au bon suivi du programme. La concertation, indispensable pour la réussite du décret, va devoir s'imbriquer dans des flux déjà fort tendus. »

Claire-Angela VANDENSCHRIK, professeure d'histoire et de français (2^e et 3^e degrés) à Notre-Dame des Champs à Uccle :

« Je me rends compte que cela va nous demander un travail de repérage, afin d'identifier les attendus du référentiel dans nos branches. Il faudra aussi définir les thématiques à aborder à travers les compétences. J'imagine que nous pourrions en discuter avec nos collègues. Je pense particulièrement aux collègues qui axent encore beaucoup leur enseignement sur les savoirs et les compétences. S'il y a vraiment une autre approche de leur matière, plus réflexive, faisons le pari qu'ils souhaiteront travailler cela en équipe. Pour mon cours d'histoire, je vois, par exemple, déjà clairement comment travailler la thématique de l'État au 3^e degré, à travers notamment les concepts de démocratie, d'autoritarisme et de totalitarisme. » CvdW

Anniversaire

Interview : Conrad van de WERVE

Depuis 25 ans, l'asbl **Infodidac** répond aux besoins des écoles en matière informatique, qu'il s'agisse de logiciels, de matériel, de formation ou d'assistance à l'utilisation. *entrées libres* souffle les bougies avec son directeur, **Renaud ZIEGLER**.



Dans quel contexte Infodidac a-t-elle été mise sur pied ?

Renaud ZIEGLER : L'histoire commence en fait en 1986, lorsque le CERDECAM¹ développe une solution informatique pour une école de secrétariat d'infirmières.

Le SNEC² qui, au même moment, réfléchit à l'informatisation de ses écoles, entend parler de ce que fait le CERDECAM et décide de joindre ses forces, ce qui aboutit à la création de l'asbl Infodidac, en 1992.

C'est alors l'époque de ProSec (secondaire) et ProPrim (primaire), qui finiront par fusionner pour donner ProEco. Ce logiciel de gestion couvre aujourd'hui toutes les

tâches administratives d'une école : inscription des élèves, engagement des membres du personnel, production officielle de documents pour l'administration, etc.

Avec le temps, des besoins annexes au développement de ProEco ont été pris en charge par Infodidac : vente de logiciels tiers, interventions *in situ*, ou encore assistance et formations.

L'outil ProEco s'est étoffé, avec le temps...

RZ : Oui, citons par exemple le « module SMS », qui permet de communiquer directement avec les parents, ou les nombreux interfaçages (« web services ») qui permettent d'éviter aux écoles de devoir réencoder pour l'administration ce qui se trouve déjà dans ProEco.

Nous proposons également ComptEco, un logiciel de comptabilité spécifique à l'enseignement, et ProPMS pour les Centres PMS.

Quelles sont vos principales perspectives ?

RZ : À court terme, notre nouveau bébé CloudEco, qui permet d'accéder à ProEco depuis n'importe quel ordinateur et n'importe quel système d'exploitation, directement via un navigateur web, a déjà été adopté par plusieurs dizaines d'écoles depuis septembre.

À moyen terme, nous avançons d'arrache-pied sur la nouvelle version de ProEco, totalement repensée et réécrite afin d'être plus en phase avec les besoins actuels.

Parmi les questions du moment, il y a notamment les plateformes numériques...

RZ : Effectivement. Nous participons à un groupe de travail mis en place par le SeGEC, qui cherche à documenter les écoles afin de les orienter vers les plateformes qui répondent au mieux à leurs besoins.

On constate, en effet, que de plus en plus d'écoles acquièrent des plateformes parfois coûteuses offrant une panoplie de services, alors qu'elles n'en utilisent qu'une partie. C'est là qu'un conseil peut leur être donné en identifiant, pour chaque besoin réel, les plateformes à même d'y répondre. ■

1. Centre de recherche et de développement de l'ECAM (École centrale des Arts et métiers)

2. Secrétariat national de l'enseignement catholique, ancêtre du SeGEC

1, 2, 3... Musique !

Brigitte GERARD

Quelle place pour la musique à l'école ? Insuffisante, d'après les écoles fondamentales catholiques de Waremme, qui se sont, dès lors, lancées cette année dans un défi artistique avec leurs élèves de 2^e année : un spectacle de chants, constitué d'une succession de tableaux musicaux et poétiques.



C'est sous l'impulsion de Freddy RENIER, président du PO regroupant les quatre écoles catholiques de la région de Waremme (Collège Saint-Louis, École Notre-Dame, École de Grand-Axhe et École libre de Lens-sur-Geer), que les chefs d'établissement ont décidé de se lancer dans le projet musical « 1, 2, 3... Musique ! ».

« L'idée était de vivre une activité artistique commune, précise Alain RIHON, directeur du Collège Saint-Louis. Et étant donné que l'école de Grand-Axhe n'organise pas de classe au-delà de la 2^e primaire, nous avons décidé de travailler avec les élèves de 2^e de toutes nos implantations. »

Une fois les subsides obtenus, les enseignantes ne se sont pas fait prier pour s'investir dans ce projet de spectacle de chants. « Nous avons débuté les répétitions en octobre dernier, en collaboration avec des musiciens du centre « Jolies Notes ». Les institutrices, qui ont rarement l'occasion de se côtoyer, ont pu travailler ensemble, et le projet a permis d'aborder la musique, qui est bien trop peu mise à l'honneur dans les classes, d'une manière générale. »

Et on peut dire que les équipes n'ont pas chômé ! Les enfants ont participé à pas moins d'une quinzaine de répétitions le

mardi après-midi, d'octobre à mars. « Ils étaient encadrés par deux professionnelles issues du Conservatoire. Et les chansons, des créations collectives des ateliers de « Jolies Notes », étaient toutes articulées autour des thèmes de l'amitié, de l'amour, du respect... »

Un bain de musique

Le 18 mars dernier, tous les élèves étaient fin prêts pour la représentation. Ou plutôt les représentations, car ils sont montés sur scène à trois reprises, pour permettre à un maximum de monde de venir les voir. « Trois fois 50 minutes sur scène, c'était un peu chaud ! Mais tout s'est bien déroulé. Les enfants chantaient en chœur ou en canon, avec une petite chorégraphie, et étaient accompagnés par un musicien professionnel et une dame qui maniait les percussions d'une main de maître. Un metteur en scène est venu lors des dernières répétitions, et la centaine d'enfants ont été habillés de différentes couleurs en fonction de leur implantation, histoire que leurs parents puissent les repérer plus facilement. Le centre « Jolies Notes » s'est, par ailleurs, occupé des aspects techniques, du son... »

Grâce à ce projet, les enfants ont baigné dans la musique pendant six mois.

« D'autant que même en classe, les enseignantes diffusaient les chansons entre deux activités, ou lors de moments plus ludiques. Les échos des institutrices sont positifs, et je suis persuadé que cette activité aura sensibilisé les enfants à la musique, à la chanson. Cela les a poussés aussi à monter sur scène, à affronter un public avec, en prime, la présence de la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine SCHYNS, dans la salle ! »

« 1, 2, 3... Musique ! » a encore permis aux enfants de développer d'autres qualités, comme le souci de bien faire, la contribution à la réussite d'une production collective, le sens des responsabilités et le respect. Vu son succès, les directions envisagent de reconduire une activité similaire l'an prochain, mais moins énergivore, tant en temps qu'en investissement. « « Jolies Notes » a d'autres propositions, on verra ce qui est possible, peut-être avec de plus grands élèves. Les 5^e et 6^e pourraient, par exemple, écrire des textes de chansons, permettant ainsi de mêler le musical et l'écriture. Si ce type de projet permet de développer davantage la fibre artistique des enfants, c'est tout bénéfique ! » ■

1. www.joliesnotes.be > Écoles & notes

Pour ne pas oublier notre histoire

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Les déportés sont-ils des héros oubliés de la Grande Guerre, celle de 14-18 ? Il semblerait bien que oui... C'est, en tout cas, la conclusion à laquelle est parvenue **Anne FACHINAT**, professeure d'histoire au Collège Notre-Dame de Bonne-Espérance à Estinnes¹, après avoir interrogé ses élèves. Ne voulant pas en rester là, elle les a emmenés à la recherche des traces de ce passé méconnu. Un véritable travail de fourmi...

« En septembre 2015, explique Anne FACHINAT, j'ai été contactée par Arnaud CHARON, doctorant aux Archives générales du Royaume (AGR), qui cherchait à rassembler des écoles secondaires autour de la thématique des déportations, dont le centenaire (novembre 2016) approchait à grands pas. L'objectif était de recueillir des informations sur sa commune, de les traiter, et de partager les résultats obtenus lors d'une soirée de commémoration. »

Il a très rapidement fallu se rendre à l'évidence : les déportations de la Première Guerre mondiale constituaient une page d'histoire très largement ignorée des élèves. Mais qu'en était-il de leurs aînés ? Pour le savoir, l'enseignante et sa classe se sont attelées à la réalisation d'un micro-trottoir lors de la cérémonie du 11 novembre organisée par la commune. « Il en est ressorti que les personnes interrogées confondaient presque systématiquement les

déportations de la Première Guerre (touchant des civils belges envoyés en masse dans des camps de travail en Allemagne) avec celles de la Seconde, dont furent essentiellement victimes les Juifs, les résistants, etc. Une enquête rigoureuse s'imposait donc ! Il importait de mettre à plat les mécanismes mémoriels à l'origine de ces confusions, mais surtout, d'établir aussi objectivement que possible le déroulement des faits. »

Pas de témoins directs

Enquêter, oui, mais comment ? Une telle démarche s'apparente à un chemin semé d'embûches. En l'absence de témoins directs des événements, morts depuis longtemps, il ne reste plus qu'à « faire parler » les archives disponibles. Et ce n'est pas une mince affaire, pour des jeunes peu habitués à ce type de travail. « Avec l'aide d'A. CHARON, résume A. FACHINAT, nous avons consulté les listes de déportés rédigées en 1919 par les bourgmestres et

conservées aux AGR. Nous nous sommes ensuite rendus au Service des Victimes de guerre, où des dossiers personnels établis par les déportés après la guerre pour l'obtention de réparation nous ont livré de précieux renseignements sur leurs conditions de voyage, de détention et de santé. Enfin, c'est dans les archives de notre commune que nous avons trouvé de la correspondance échangée entre le bourgmestre et les Allemands à leur sujet. Nous avons ainsi pu dresser une liste de 216 hommes déportés depuis Estinnes. »

Une simple superposition de témoignages individuels ne peut suffire à retracer l'histoire des déportations de cette période. Encore faut-il replacer le phénomène dans le contexte de l'occupation, mettre en perspective les éléments recueillis et corriger des inexactitudes. Point d'orgue de ce parcours minutieux : la réalisation d'un film, intitulé *Rue des déportés*.

« Il a été projeté le 10 novembre 2016 devant les élèves et des habitants de la commune qui, pour beaucoup, ont découvert cette page d'histoire, raconte l'enseignante. Réaliser un tel film tenait de la gageure, car peu d'images en mouvement de cette période ont été conservées. Nous avons donc utilisé divers documents, qu'il a fallu soumettre à la critique, ainsi que des images de documentaires, commentées à notre manière. »

Ce projet a été l'occasion d'un important travail de mémoire qui a permis d'arracher à l'oubli un pan trop souvent méconnu de l'histoire de notre pays. ■

Plus d'infos :
annefachinat@yahoo.fr

1. www.college-bonne-esperance.be



Electromecanix Challenge 2017

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

C'est dans le but de promouvoir l'électromécanique et de lutter contre la pénurie d'inscriptions dans ce secteur que l'ITN¹ organise depuis trois ans, au sein du Centre Asty-Moulin, le concours **Electromecanix Challenge**. Interécoles et interréseaux, il est destiné aux étudiants du 2^e degré de l'enseignement secondaire technique². Le défi : réaliser une machine sur base d'éléments communs fournis par des entreprises partenaires.

Le concept, le rôle et la fonction du prototype à créer sont libres. Un cahier des charges précis balise cependant les caractéristiques globales des futures machines. C'est le 18 mai dernier que les réalisations ont été présentées à un jury composé de représentants d'entreprises actives dans le secteur industriel et d'institutions ou organismes chargés de la formation ou de la promotion des métiers techniques.

Les étudiants devaient défendre le dossier technique de leur engin à l'aide d'une présentation multimédia, mais l'évaluation portait aussi sur des éléments tels que leur dynamisme et leur autonomie, la qualité du travail d'équipe, le fonctionnement de l'installation, la sécurité, ou encore l'originalité du système.

Quelque 250 élèves issus de différentes

écoles de Wallonie et de Bruxelles, répartis en 26 équipes, ont participé au concours. Quatre prix ont été décernés en présence, notamment, des ministres Marie-Martine SCHYNS et Éliane TILLIEUX. C'est l'équipe du Centre scolaire libre Georges Cousot de Dinant qui a remporté le premier Prix. Celle de l'ITN a reçu celui de la performance technique, l'Institut technique libre d'Ath et l'Institut Cardijn-Lorraine d'Arlon étant récompensés, respectivement, par le Prix esprit d'entreprise et le Prix des étudiants.

Pouvoir être fier de son boulot

C'est grâce à la réalisation d'une vérifieuse-trieuse « intelligente » que l'équipe du CSL Georges Cousot, emmenée par **Jean-Marc CULOT**, a été primée. Professeur de TP Électricité et Mécanique au

2^e degré, il n'est pas peu fier de ses élèves de 3^e et 4^e TQ Électromécanique. « Ils sont courageux, compétents et volontaires, souligne-t-il. Dans le cadre du concours, ce qui est motivant, c'est moins le fait de se mesurer à d'autres que de se mesurer à soi-même et de mener un projet jusqu'au bout. À l'école, nous avons l'habitude de travailler par projets, souvent en collaboration avec d'autres enseignants. Dans nos cours de travaux pratiques, nous nous efforçons de faire entrer « l'esprit industriel », et nous insistons sur l'importance de bien travailler en équipe. »

En début d'année scolaire, c'est ensemble qu'enseignant et élèves décident du projet à mener. Quand celui-ci est sélectionné, c'est par la mécanique que débute le travail. Vient ensuite l'électricité, vers janvier-février, puis toute la partie électromécanique de montage, de réglage, de finition et d'essai.

« Je les guide, explique J.-M. CULOT. Je travaille avec eux. Je leur montre comment forer, tarauder, faire des assemblages de pièces. Tout cela prend du temps. Je me charge de la conception des schémas, mais tout le câblage est réalisé par les élèves. Je me fais assister par l'un d'eux, particulièrement motivé et compétent, qui est désigné chef d'équipe. On procède régulièrement à des essais, pour voir si l'évolution de la machine est correcte. Tout cela nous prend une année complète, soit 500 à 600 heures de travail (y compris pendant les vacances de Pâques, si nécessaire). Chacun apporte ses compétences à l'équipe, comme dans une entreprise. Apprendre, progresser et pouvoir être fier de son boulot : c'est cet esprit-là qu'on essaie de développer chez nos élèves. L'idée n'est pas d'en faire des « bêtes de concours »... même si, évidemment, on est très fiers de ramener le premier Prix ! » ■



1. Institut Technique de Namur - www.asty-moulin.be

2. Professionnel, de qualification et de transition

CEB : trop de pression ?

Brigitte GERARD

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

rtbf **info**

12/05/2017

Suppléments CEB, coaching, ateliers de « gestion du stress »... Tout cela est-il bien utile aux élèves, dans la perspective du CEB ? D'après **Willy LAHAYE**, psychopédagogue à l'UMons, on se trouve ici dans une « spirale du stress et de l'excellence ». Sans oublier le coût que peuvent représenter ces aides à l'apprentissage, « qui font la part belle à l'économie de marché ». Avant tout, W. LAHAYE plaide, dès lors, pour que le parent se montre rassurant lors de cette épreuve de fin d'école primaire.

Et vous, qu'en dites-vous ?

© CUSL / H. DEPASSE



Emmanuel de BECKER, pédopsychiatre aux Cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles)

fait partie ce fameux CEB. En soi, il est

positif d'avoir une implication parentale aux côtés de l'enfant, pour l'amener à se préparer au mieux à cette échéance. Mais faut-il aller jusqu'à démultiplier les accompagnements, le coaching... ? Je n'en suis pas convaincu. Pour certains élèves, cette épreuve s'intégrera dans le cours normal de la vie scolaire sans trop grande appréhension, mais pour d'autres et leur entourage, elle sera source d'angoisse. Dans ce cas, il peut être intéressant de faire appel à des tiers pour permettre un accompagnement destiné à réduire ce stress. Celui-ci est alors censé s'intégrer dans la suite logique d'une aide apportée préalablement à l'enfant, en logopédie, en neuropsychologie, pour lui permettre de mieux maîtriser des zones de vulnérabilité au niveau des apprentissages. Il peut donc y avoir un suivi spécifique pour des enfants qui ont des difficultés objectivées et diagnostiquées, et qui sont accompagnés depuis plusieurs années. D'un point de vue relationnel et affectif, il est d'ailleurs intéressant que ce ne soit pas le parent qui aide l'enfant, quand il y a des difficultés de concentration... Le tout est de ne pas tomber dans le piège de la performance et de la logique de marché.

Cette pression de la société à l'égard du CEB peut, en cas d'échec, donner le sentiment d'être au fond du panier, de gâcher sa vie scolaire, et donc professionnelle. Mais en même temps, on ne peut pas dire que le CEB n'est pas important. Il orientera effectivement la suite de la scolarité, sans pour autant définir l'épanouissement de l'enfant, et encore moins sa réussite ou son bien-être. L'enseignement technique et professionnel est, à cet égard, encore souvent perçu comme étant de moindre qualité. Or, il est important de valoriser différents types d'études permettant une pluralité d'emplois et de fonctions dans la société.

Au final, est-ce que cette pression médiatique et commerciale peut avoir un réel impact sur la scolarité future d'un jeune ? Pour certains, cela peut vouloir dire que l'école est un sujet sérieux, grave. En même temps, à partir du 2^e degré secondaire, le rythme change, l'abstraction est plus développée, et pour les ados, la socialisation prend plus d'importance que les apprentissages. Que l'on mette ou non une pression sur le CEB, il y aura de toute façon, aux alentours de 14-15 ans, une chute dans l'intérêt pour la question scolaire. » ■

“ Notre société est, en effet, extrêmement anxiogène, et l'angoisse fait partie de notre condition humaine. Par ailleurs, plus un parent anticipe avec angoisse ce qui risque d'arriver à son enfant, plus celui-ci va la capter. Dans la mesure du possible, tentons donc de limiter ce qui est anxiogène. Ceci dit, nous devons aussi préparer l'enfant à la société, à ses défis, ses peurs... Le stress peut être une réaction physiologique de bon sens, nous rendant plus performants. Mais il y a le risque d'exiger la performance à tout niveau, de continuellement devoir se dépasser. Les enfants sont parfois attendus très jeunes, par leur entourage familial, à être extrêmement performants, et cela peut conduire à une société d'enfants – et donc de futurs adultes – extrêmement angoissés.

Le rôle d'un parent est d'accompagner l'enfant dans ses différentes étapes de vie, dont



Rachid BENZINE

Aux origines du Coran

Brigitte GERARD

Comment se passent vos visites
dans les écoles ?

Rachid BENZINE : Je souhaite apprendre aux élèves à sortir du monde dans lequel ils vivent et à se décaler un peu pour essayer de comprendre une réalité qui n'est plus du tout la leur. Il faut parier sur leur intelligence et leur curiosité. Pour respecter un texte, nous devons prendre conscience que nous sommes endettés vis-à-vis d'une tradition. On ne part pas de rien, il y a toujours des présupposés. Avant de s'appliquer un texte aujourd'hui, il faut essayer de comprendre ce qu'il a pu signifier dans une société et des enjeux qui ne sont pas les nôtres. Si l'élève ne perçoit pas cette altérité, il peut y avoir une confusion, et le texte devient le miroir de ses propres penchants, et parfois, de ses délires.

Qu'est-ce qui vous interpelle dans
les réactions des jeunes musulmans
que vous rencontrez ?

RB : Le fait qu'ils sont travaillés par un certain type de discours, qu'ils finissent par ne plus interroger. Il faut les amener à avoir confiance. Notre travail est de leur dire qu'ils ont le droit de penser ce qu'ils pensent, d'interroger. Je ne suis pas imam ni théologien, mon discours n'est pas normatif, il est descriptif. Je suis islamologue, et je travaille sur un texte du 7^e siècle... Je fais en sorte de retrouver la signification des mots et de faire participer les jeunes à cette archéologie. Ce que je leur fais voir là, ils ne l'oublieront pas car cela change leur imaginaire. Et à partir du moment où on arrive à déplacer l'imaginaire des élèves, quelque chose peut commencer à naître : de la curiosité.

© Hermance TRIAY

Né en 1971 au Maroc, **Rachid BENZINE** est arrivé en France à l'âge de 7 ans. Devenu politologue, islamologue et enseignant, il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Nous avons tant de choses à nous dire*, sur le dialogue islamo-chrétien, écrit avec le Père Christian DELORME, et *Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir ?*, échange épistolaire entre un père et sa fille partie en Irak. Il sillonne à présent les routes de France et de Belgique à la rencontre des jeunes dans les écoles, avec un objectif : les amener à réfléchir sur leurs certitudes et leurs croyances, à travers une lecture critique du Coran.

Vous vous intéressez aussi au dialogue islamo-chrétien... Qu'est-ce que cela apporte à la réflexion ?

RB : Le déplacement. Les religions sont comme les langues : c'est une manière de penser, de sentir, de vivre, comme toute langue qui donne une représentation du monde. Une religion ne peut pas appréhender la totalité du réel. On a besoin des autres pour appréhender l'autre partie, et on n'est donc plus dans une exclusivité, dans une sorte de Foi totalitaire. Cela nous oblige à nous déplacer.

Un de mes meilleurs amis est prêtre. Grâce à lui, je me suis intéressé aux Évangiles, à leurs lectures psychanalytiques, j'ai travaillé leur approche historico-critique. Cela amène à faire un long détour qui, tôt ou tard, fait appliquer les mêmes méthodologies à son propre texte.

Pouvez-vous dire un mot de votre dernier livre *Nour, pourquoi n'ai-je rien vu venir* ?

RB : C'est le fruit d'une réflexion, d'un bouleversement survenus après l'attentat

du Bataclan... Comment rendre compte de cette violence et de ses effets sur nous, sur nos esprits, sur la rencontre, sur le bien vivre ensemble ? C'est aussi lié au travail que je réalise depuis plus de deux ans, qui m'a amené à rencontrer des djihadistes en prison et ailleurs, à analyser le discours de Daesh. J'ai eu l'occasion de voir des parents de jeunes qui sont partis et des jeunes intellectuellement brillants qui avaient rejoint l'État islamique. Une constante, dans ces témoignages : les pères sont quasiment absents. Soit parce qu'ils ont quitté le foyer familial, soit à cause d'une souffrance qui les empêche de s'exprimer... Et la société a tendance à criminaliser les parents. Au lieu de les aider à se relever, on en fait des criminels. J'ai essayé de rendre compte des arguments que j'entendais ou pas dans le débat public et de relater ensuite l'idéologie de Daesh à travers ce dialogue imaginaire entre un père philosophe et sa fille partie faire le djihad. Ce dispositif de l'échange épistolaire permet d'écouter aussi les arguments de la fille. Aujourd'hui, le livre

est devenu une pièce de théâtre, qui s'intitule *Lettres à Nour* et qui circule dans les écoles, permettant des débats à la fin des représentations.

Vous avez aussi été, en 1996, champion de France de kickboxing... Que peut apporter le sport à la jeunesse ?

RB : Ce parcours sportif, c'est par accident ! J'étais président d'une association à Trappes, qui a mis en place des sports de combat. Étant donné que beaucoup de jeunes n'étaient pas suffisamment assidus, j'ai décidé de m'entraîner avec eux pour les cadrer, et il s'avère que de fil en aiguille, j'ai participé à quelques compétitions. Le sport permet de résister face aux adversités, de développer un certain calme. Cela peut catalyser beaucoup de violence, de ruptures, de colère, de haine. ■

Des élèves captivés

Le 24 mars dernier, Rachid BENZINE était de passage à l'Institut de la Sainte-Famille d'Helmet à Schaerbeek, pour trois séances de rencontre avec les rhétos. L'occasion de travailler avec les élèves sur la signification du Coran, hier et aujourd'hui.

Une quinzaine d'élèves, tous d'origine musulmane, s'installent en cercle autour de R. BENZINE. Celui-ci prévient : « Ma spécialité, c'est l'islam coranique. J'ai un regard d'historien : le principe est d'étudier un texte dans sa société, de le remettre dans son contexte et dans une chronologie. Étudier le Coran au XX^e siècle en Belgique ou au 7^e siècle, ce n'est pas du tout la même chose. J'essaie de ramener les mots à leur matérialité, au sens qu'ils pouvaient avoir avant, dans leur société. Tous les mots du Coran existaient d'ailleurs avant lui. Ce ne sont pas des mots musulmans, ils le sont devenus aujourd'hui. »

Les jeunes sont attentifs et les filles, majoritaires, n'hésitent pas à interrompre l'islamologue pour poser une question, demander une précision. Elles connaissent manifestement bien l'arabe et semblent fort intéressées. R. BENZINE les écoute et leur répond patiemment. Il poursuit : « Au 7^e siècle, la société était organisée en tribus, et le Coran s'inscrit dans ce contexte. Un même mot peut donc avoir un référentiel qui a pu changer d'une époque à l'autre. »

Par exemple, le terme « kouffar » signifie « cultivateur » dans le Coran, mais veut dire « mécréant » aujourd'hui. « Ce mot a voyagé et ne signifie plus du tout la même chose qu'au

7^e siècle. Même chose pour « djihad » qui, à l'origine, veut dire « faire tous ses efforts en vue d'obtenir un résultat. » »

Mais que signifiait donc le Coran dans cette société qui n'est pas la nôtre ? « Au départ, l'islam n'est pas une religion, c'est une alliance. À l'époque, la richesse d'un homme, c'est le nombre de fils et le troupeau qu'il possède. Et la vie est au-dessus de tout. »

« Mais, interrompt une élève, vous aviez dit qu'on devait vivre avec notre époque... » « En effet, répond R. BENZINE. Mais aujourd'hui, certains pensent que des significations de mots datent du 7^e siècle, alors que ce n'est pas le cas. On n'est plus dans une société de tribus, mais d'égalité entre hommes et femmes. Dans la société du 7^e siècle, les femmes sont considérées comme une richesse, c'est ce qui permet de faire alliance. Leur rôle est d'être prises en charge par les hommes et de procréer. La femme permettait à deux familles de former des alliances politiques. On n'est plus du tout là-dedans, et pour s'en rendre compte, il faut étudier cette société. Après, chacun décide de ce qu'il veut, je ne suis pas là pour dire ce qu'il faut faire... »

« Avec ce discours, s'inquiète une élève, ne risquez-vous pas des représailles ? » « Il y a certains pays où c'est plus compliqué, avoue-t-il. Quand on tient un discours académique, cela vient heurter pas mal de choses au niveau de la croyance. Mais il faut tout de même faire ce travail. Les Arabes du 7^e siècle n'entraient pas en religion avec une dogmatique. Ils avaient un chemin à faire pour entrer dans une alliance avec Dieu. »

Cette séance riche en enseignements se termine sous les applaudissements des élèves, qui n'en sortiront certainement pas indemnes ! **BG**

Migrants/réfugiés

Quel accès dans l'enseignement supérieur ?

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

De nombreux migrants sont arrivés en Belgique durant l'hiver 2015. Certains d'entre eux étaient étudiants dans le supérieur ou déjà diplômés dans leur pays. Les Hautes Écoles et universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles leur offrent la possibilité de suivre des cours en tant qu'étudiants réguliers ou libres (voir le projet-pilote de l'EPHEC ci-après). Mais si, sur le papier, rien n'empêche un demandeur d'asile ou un réfugié de s'inscrire dans l'enseignement supérieur, 1% seulement d'entre eux, arrivés en Europe en 2015, auraient pu franchir les portes d'un établissement d'enseignement supérieur.

« Nous accompagnons depuis plus de 10 ans dans leurs démarches d'équivalence de diplôme, des personnes qui ont fait des études à l'étranger, explique **Rix DEPASSE**, coordinateur du service Travail, équivalences et formations du CIRÉ¹. En 2016, nous en avons rencontré plus de mille en entretien individuel. En grande majorité, elles ont un diplôme de l'enseignement secondaire, voire du supérieur. »

Rien ne les empêcherait donc – en théorie – de s'inscrire dans l'enseignement supérieur chez nous, si ce n'est un ensemble de « freins pratiques », à commencer par des moyens financiers insuffisants.

Parcours du combattant

Pour ce qui est des demandeurs d'asile (n'ayant pas encore obtenu le statut de réfugiés) logés dans un centre d'accueil de Fedasil ou de la Croix-Rouge, le fait de pouvoir simplement se déplacer est déjà problématique. « Ils n'obtiennent des billets pour les transports en commun que pour effectuer des démarches en lien avec leur demande d'asile (aller voir leur avocat, par exemple) et pas, à priori, pour s'inscrire dans une Haute École ou une université. Il faut vraiment avoir beaucoup de volonté, disposer d'un petit capital et être arrivé à un bon moment de l'année scolaire pour y parvenir. »

Quant au migrant ayant obtenu le statut de réfugié et ne résidant plus dans un centre d'accueil, il va devoir parer au plus pressé en trouvant un logement et

en effectuant toutes les démarches nécessaires auprès du CPAS pour faire face à une série de charges. « Sa priorité, bien avant de pouvoir penser à des études dans le supérieur, sera de comprendre comment introduire une demande de revenu d'intégration sociale. Pour l'obtenir, il est tenu de présenter un projet expliquant comment il compte gagner sa vie et devenir autonome financièrement. Et les CPAS préfèrent des objectifs à court terme menant directement à un emploi. Pour qu'un projet d'études à long terme soit accepté, il faut que le futur étudiant puisse vraiment argumenter, démontrer ses chances de succès, et qu'il s'engage à trouver un job pour contribuer au coût de ses études. »

Diplôme : sésame impossible ?

Une autre difficulté, c'est, bien sûr, l'équivalence de diplôme. Une bonne partie des réfugiés qui s'adressent au CIRÉ ont entre 30 et 35 ans et ont déjà effectué des études supérieures dans leur pays. Ils sont bien conscients qu'ils devraient reprendre des études supérieures chez nous pour avoir une petite chance de retrouver un niveau de vie qui se rapprocherait de celui qu'ils avaient chez eux.

Un parcours d'études « à la carte », allégé en fonction des études déjà suivies, serait sans doute une bonne solution, mais « toutes les personnes en situation de demande d'asile n'ont pas eu l'opportunité de préparer leur exil, et il leur est souvent difficile de prouver les études effectuées au pays, constate R. DEPASSE. Actuellement,

les réfugiés qui ont introduit une demande d'équivalence de leur diplôme supérieur obtiennent soit une décision d'équivalence complète, ce qui est plutôt rare, soit partielle, et elle n'est de toute façon pas opposable aux établissements, qui décident eux-mêmes des parcours d'études possibles. Il nous est donc impossible de dire aux personnes que nous rencontrons : « Vous devez suivre autant d'heures de tel type de cours pour avoir tel diplôme valable chez nous ». Ne pourrait-on pas mettre en place des procédures d'admission plus faciles et plus claires, et des critères communs à tous les établissements ? »

Une série d'autres questions subsistent également. Pour davantage de clarté, le CIRÉ plaide pour la création d'une plateforme commune « enseignement supérieur », où des informations précises et des réponses sûres pourraient être obtenues.

Projet-pilote

Les universités et Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont pris une série d'initiatives pour faciliter l'accès des migrants et réfugiés aux cours qu'elles proposent. Depuis février 2017, l'EPHEC² met en œuvre un projet-pilote d'ouverture de cours en élève libre destiné aux réfugiés.

« L'EPHEC accueille deux types de réfugiés, résume **Évelyne LAMBERT**, maître-assistante au département Commerce extérieur. La majorité sont inscrits comme élèves réguliers et suivent un cursus normal, qui peut être allégé quand ils ont déjà un diplôme reconnu ou des connaissances



Bienvenu du Cameroun et Mohammad de Syrie, étudiants en première année de Marketing à l'EPHEC, accueillent les élèves libres en février.

et/ou compétences vérifiées sur base des procédures de valorisation d'acquis d'expérience (VAE). Les autres peuvent suivre des cours en tant qu'élèves libres. C'est à eux que s'adresse le projet-pilote dont il est question ici. Ils sont aujourd'hui dans une période de latence, remplis de doutes quant à leur avenir, inquiets du sort des leurs restés au pays, et souvent découragés. Leur niveau de français actuel ne leur permet pas de s'insérer à temps plein dans l'enseignement supérieur. Ils ne savent pas s'ils vont reprendre des études, chercher un travail, ou les deux. Pour ces personnes fragilisées par un parcours de vie semé d'embûches, suivre quelques cours durant un semestre, avec un accompagnement individualisé et chaleureux, peut constituer une opportunité bénéfique à plus d'un titre et les aider à reconstruire une estime d'eux-mêmes bien souvent mise à mal par un parcours chaotique. »

Programme à la carte

Le projet-pilote de l'EPHEC s'adresse aux personnes ayant obtenu confirmation de leur statut de réfugié, généralement en transition entre un centre d'accueil et

une vie indépendante, et souhaitant reprendre leur formation ou la compléter, en cours du jour ou du soir. « Ces cours sont déterminés de manière individuelle, sur base des desideratas de l'étudiant, en fonction des jours où il est occupé par ailleurs (généralement par des cours de français langue étrangère) et en fonction aussi des horaires de la Haute École, de l'ampleur des groupes-classes et de l'acceptation de l'enseignant », précise E. LAMBERT.

Un planning est établi avec l'étudiant, qui s'engage par contrat à respecter l'horaire établi, le règlement d'ordre intérieur, etc. Les cours sont répartis sur deux jours, à raison de deux ou trois seulement par journée, car les suivre en français demande un important effort de concentration et entraîne une fatigue à prendre en compte.

Deux fois par mois, l'étudiant peut faire le point avec un référent interne à l'EPHEC. Il ne passera pas d'examen et n'obtiendra pas de certificat, mais une attestation de parcours d'élève libre pourra lui être délivrée. Une évaluation de l'expérience sera réalisée en fin de semestre avec chacun.

« Ce projet correspond vraiment aux valeurs de notre école ! », s'enthousiasme E. LAMBERT, qui rappelle qu'au moment de l'arrivée massive des réfugiés, plusieurs enseignants de l'EPHEC avaient déjà répondu à l'appel de la Croix-Rouge en donnant des cours de langues et d'initiation à la citoyenneté au sein du WTC, puis dans des centres d'accueil.

Dans le cadre du projet-pilote, il n'a pas été difficile d'en trouver qui soient prêts à accueillir des réfugiés en élèves libres dans leurs cours, ou à les parrainer. Les étudiants se sont également impliqués en nombre. Une évaluation du projet se fera en décembre. « Nous allons très certainement le maintenir et le diversifier », conclut-elle. ■

-
1. Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers
 2. École pratique des hautes études commerciales

Lirécrire pour apprendre

Edith DEVEL

Face à la faiblesse avérée des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles en « compréhension à la lecture », l'outil didactique « *Lirécrire pour apprendre* » montre des issues positives et des voies de dépassement des difficultés du système éducatif.

Au départ de cette recherche-développement, un triple constat : la faiblesse de nos élèves en « compréhension à la lecture », un manque d'outils centrés précisément sur l'enseignement de cette compréhension à la lecture (en particulier des textes informatifs) et enfin, le fait qu'un outil en soi n'est pas autosuffisant : formation, accompagnement et travail collaboratif en favorisent l'appropriation.

Face à ce triple constat, un triple enjeu se dégageait : soutenir les élèves dans leurs apprentissages, soutenir les enseignants dans un processus de changement de pratiques (et identifier les conditions favorisant ce changement), et montrer que des avancées sont possibles malgré tout. Cette recherche¹, soutenue par l'UCL, la Haute École de Vinci, la Fondation Louvain et le FRS-FNRS, a démarré en septembre 2014 et s'est appuyée sur six principes didactiques :

1. favoriser l'engagement cognitif et l'implication des élèves par le recours à une variété de documents à visée informative ;
2. (faire) expliciter les stratégies et les processus de lecture ;
3. faire réfléchir les élèves sur leur activité : métacognition, autorégulation ;

4. faire acquérir de bonnes habitudes de lecture : entraînement spiralaire ;
5. favoriser les échanges et les interactions ouvertes et alterner les modes de travail ;
6. favoriser le transfert des compétences (situations d'intégration authentiques).

Un design de recherche original

Deux questions de recherche ont guidé le travail des chercheurs : dans quelle mesure un outil didactique et une formation à son usage

- sont-ils susceptibles de faire évoluer les pratiques des enseignants ?
- peuvent-ils améliorer les performances (et les apprentissages) des élèves ?

Comme l'a expliqué **Vincent DUPRIEZ** lors de la présentation des premiers résultats de la recherche, le 28 avril dernier, il s'agit d'un « *design de recherche expérimentale en milieu naturel* ». En effet, trois groupes ont été organisés : un groupe de contrôle, un groupe expérimental « formation » ainsi qu'un groupe expérimental « accompagnement », avec une répartition aléatoire des écoles entre les groupes (cf. *tableau ci-dessous*).

Quant à l'échantillon, il était constitué de 19 écoles issues des quatre réseaux d'enseignement (SeGEC, FELSI, CPEONS et FWB), toutes volontaires (cf. *tableau p. 17*).

Durant les deux années de travail, les chercheurs ont collecté des données tant qualitatives (entretiens, focus-groupes et enregistrements des séances d'accompagnement) que quantitatives (compétences des élèves en compréhension à la lecture à deux reprises, questionnaires auprès des élèves et des enseignants).

La formation des enseignants au dispositif s'est tenue en deux temps. D'abord une journée avant le lancement du programme, et ensuite une demi-journée un mois plus tard. Les objectifs ainsi poursuivis étaient au nombre de trois : mettre en évidence les difficultés des élèves en lecture et écriture, présenter l'outil « *Lirécrire pour apprendre* » et ses fondements théoriques, et enfin, prendre part à une expérimentation active de l'outil.

Pour le groupe qui bénéficiait également de l'accompagnement, ce dernier consistait en trois séances de trois heures, directement dans l'établissement. Durant ces séances, deux chercheuses soutenaient les enseignants dans la mise en œuvre de l'outil et récoltaient leurs feedbacks.

Quelle utilisation du programme dans les classes ?

L'outil « *Lirécrire pour apprendre* » se présente sous la forme de trois cahiers : un guide méthodologique, un volume pour les fiches d'activités, ainsi qu'un volume pour les fiches documents. En tout, cela représente plus de 50 heures de cours, réparties selon 5 modules et 71 activités.

Chaque module a sa propre spécificité. Par exemple, le premier a pour thème la familiarisation aux usages des écrits à

	Groupe contrôle	Groupe expérimental formation	Groupe expérimental accompagnement
Cohorte 1 (élèves)	Pas d'intervention	Intervention : dispositif + formation (1 jour et demi)	Intervention : dispositif + formation + accompagnement (3 demi-journées)
Cohorte 2 (élèves)	/	Intervention : dispositif	Intervention : dispositif

Année 1 (2014-2015)	Année 2 (2015-2016)
19 écoles	11 écoles
85 professeurs de français/classes	38 professeurs de français/classes
1867 élèves de 1 ^{re} secondaire	847 élèves de 1 ^{re} secondaire
	N élèves de 2 ^e secondaire (suivi cohorte 1)

visée informative/explicative/justificative, alors que le troisième s'attache au résumé de texte, ou encore que le quatrième insiste sur l'organisation de l'information issue d'une double page de manuel. En moyenne, les enseignants ont réalisé 37 activités sur les 71 proposées.

Résultats

Pour exposer les résultats, revenons aux questions de départ... L'équipe de recherche est parvenue à mettre en évidence deux éléments concernant les **pratiques enseignantes**. Tout d'abord, il

existe un effet négatif clair des pratiques favorisant la compétition et la comparaison entre élèves (*ex. : poser des questions uniquement aux bons élèves, montrer ces mêmes élèves comme des exemples pour les autres, passer plus de temps à punir qu'à féliciter...*). Ensuite, ils ne sont pas parvenus à obtenir de résultats clairs sur les pratiques didactiques soutenant l'apprentissage. Face à ce constat, deux hypothèses sont mises en avant : soit un manque de précision des instruments de mesure, ou encore la multitude de combinaisons de pratiques possibles.



Enfin, concernant les **performances des élèves**, 81,5% des différences se situent entre les élèves au sein des classes, et 18,5% des différences se situent entre les classes. Qu'est-ce qui explique ces différences ? Au sein des classes, trois éléments ressortent principalement : le score de l'élève en septembre, le fait d'avoir déjà doublé, ou le fait de recevoir un suivi logopédique. Mais pour les différences entre les classes, c'est l'appartenance à un groupe expérimental ou le nombre d'activités réalisées qui entre en ligne de compte.

Conclusions

Initialement, les auteurs avaient émis plusieurs hypothèses de recherche. Notamment, le fait que les élèves bénéficiant de l'outil « *Lirécrire pour apprendre* » devraient normalement obtenir de meilleurs résultats en fin d'année que les élèves n'en ayant pas bénéficié (d'où l'intérêt du groupe contrôle), ou encore que les élèves dont les profs ont été accompagnés devraient avoir de meilleurs résultats que ceux dont les enseignants n'ont reçu « que » la formation.

Qu'en est-il réellement ? Tout d'abord, les élèves qui ont bénéficié de l'outil didactique « *Lirécrire pour apprendre* » ont effectivement obtenu de meilleurs résultats en fin d'année que les élèves du groupe contrôle. Toutefois, il n'y a pas eu de différence significative entre les performances des élèves dont les enseignants ont seulement reçu la formation et ceux dont les enseignants ont bénéficié de la formation et de l'accompagnement. Cet élément est particulièrement intéressant.

De plus, lors de la présentation des résultats de la recherche, les chercheurs ont également souligné que les professeurs du groupe expérimental n'avaient pas particulièrement cherché à se rencontrer en dehors des temps de formation et d'accompagnement. Tandis qu'à l'inverse, les professeurs du groupe expérimental formation avaient spontanément développé des pratiques collaboratives pour pallier le manque d'accompagnement. ■

1. Équipe de recherche : Xavier DUMAY, Jean-Louis DUFAYS, Vincent DUPRIEZ, Benoit GALAND, Séverine DE CROIX, Marielle WYNS, Sébastien DELISSE et Jessica PENNEMAN

« Spécialement heureux »

L'enseignement spécialisé catholique

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Dans divers textes relatifs à ses objectifs, l'enseignement catholique insiste sur l'attention qu'il entend porter à ceux qui apparaissent plus démunis que les autres. Dans cette perspective, il est logique qu'il s'intéresse tout particulièrement aux enfants porteurs de handicap. Leur prise en charge n'a pas cessé d'évoluer au fil des siècles, en lien avec une nouvelle conception du bonheur qui, à partir du 17^e siècle, va donner une autre orientation à l'existence humaine. C'est ce que retrace ce chapitre du livre *L'enseignement catholique en Belgique*¹, que nous vous invitons à découvrir régulièrement dans nos colonnes.

En Belgique, comme dans d'autres pays d'Europe occidentale, explique **Pieter VERSTRAETE**, auteur de ce chapitre consacré à l'enseignement spécialisé catholique, ce sont les sourds et les aveugles qui, les premiers, vont bénéficier de soins particuliers. Diverses initiatives sont prises çà et là, dès avant 1820, pour leur prodiguer un enseignement. Mais l'institutionnalisation proprement dite de cet enseignement ne débute en Belgique qu'après cette date. Il s'agit toujours d'initiatives privées. Les congrégations religieuses s'engagent, surtout en Flandre, à « soulager le sort des malheureux sourds et aveugles ». Les Frères et Sœurs de la Charité de Gand et de Bruxelles et la congrégation des Sœurs de Marie à Bruges fondent ainsi des instituts pour garçons et filles sourds et aveugles.

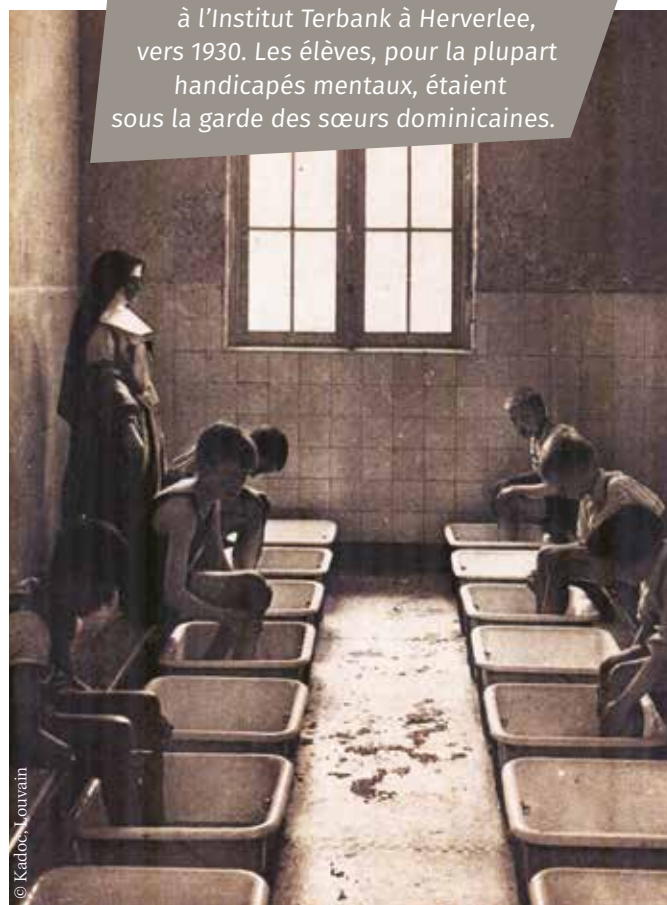
En Belgique francophone, ces institutions sont principalement ouvertes par d'anciens élèves de l'Institut des sourds de Paris ou par des enseignants. Elles visent à permettre aux individus victimes de ces handicaps « d'atteindre le bonheur ». La notion de bonheur comprenant, ici, autant l'utilisation sensée du temps libre que la possibilité de rendre économiquement rentable une population qui est à charge de la société. Les considérations religieuses jouent un rôle important dans l'enseignement et la formation qui lui sont prodigués.

Deux axes de développement

Au cours du 19^e siècle, rappelle P. VERSTRAETE, les soins et l'enseignement spécialisés se développent selon deux axes. D'une part, ils sont considérés comme devenant indispensables pour de nouvelles catégories de personnes : seront ainsi successivement pris en charge des enfants souffrant de carences mentales modérées à graves, des handicapés physiques et des enfants considérés comme « arriérés » ou « anormaux ».

D'autre part, d'aucuns insistent également pour une extension de la période pendant laquelle les personnes concernées bénéficient de ces services. Dans la seconde moitié du 19^e siècle, Édouard SÉGUIN met au point un enseignement pour « enfants faibles d'esprit ». Ses écrits contribueront à faire grandir, en Europe occidentale et aux États-Unis, la conviction que les enfants ne disposant pas d'une intelligence « normale » peuvent malgré tout être éduqués.

« Installation moderne pour bains » à l'Institut Terbank à Herverlee, vers 1930. Les élèves, pour la plupart handicapés mentaux, étaient sous la garde des sœurs dominicaines.



Retard scolaire

À la fin du 19^e siècle en Belgique, un débat a lieu concernant la solution à proposer aux élèves ayant accumulé un grand retard dans l'enseignement ordinaire. Ils sont, en effet, de plus en plus ressentis comme une charge pour l'enseignement, constate P. VERSTRAETE. Dans de nombreux autres pays, l'attention nouvelle qui leur est portée fait suite à l'introduction de la scolarité obligatoire. Celle-ci a pour effet que des enfants qui, jusque-là, ne fréquentaient pas l'école « doivent soudain apprendre à écrire, à compter et à lire ».

Ce n'est pas le cas en Belgique, la scolarité obligatoire n'étant votée qu'en 1914 et ne devenant effective qu'en 1918. C'est plutôt aux progrès de l'étude scientifique de l'enfant que l'on doit ce nouvel intérêt.

Éducation de qualité

« *La psychologie ainsi que l'étude anthropologique et physiologique de l'enfant sont considérées comme des bases importantes pour la mise sur pied d'une éducation et d'un enseignement de qualité et, par ce biais, pour l'éradication d'une série de problèmes sociaux* », rapporte P. VERSTRAETE. Parallèlement à cette évolution, une attention particulière commence également à se porter sur les

enfants et les jeunes souffrant de handicap physique. Et dans la première moitié du 20^e siècle, le nombre d'établissements catholiques d'enseignement spécialisé continue de croître. Son organisation change et de nouveaux débats apparaissent, notamment sur la question de l'inclusion dans l'enseignement ordinaire. Il importera de déterminer, pour chaque enfant, si celle-ci est la meilleure option pour lui permettre de grandir, d'apprendre, de s'épanouir et d'être heureux.

C'est donc bien de cela qu'il s'agit, pour l'auteur de ce chapitre, qui conclut par ces mots : « *L'histoire de l'enseignement spécialisé ne peut être dissociée de celle des émotions, notamment de celle du bonheur.* » ■



Extraits

Les soins prodigués par l'enseignement catholique aux enfants considérés comme « anormaux » sont motivés par son souhait de « faire le bien de l'enfant ». Comme le souligne P. VERSTRAETE, le principe et la mise en pratique de l'amour du prochain ne sont jamais bien loin. À partir des années 60 toutefois, ils doivent de plus en plus faire place à une approche plus scientifique et à un élargissement des perspectives.

On peut aisément constater cette évolution au travers de ces extraits, le premier datant de 1830 et montrant la manière dont, à cette époque, sont perçus les enfants sourds-muets, le second remontant au début des années 1960 et insistant sur l'importance de la prise en compte des parents, dorénavant considérés comme de véritables partenaires éducatifs.

« *Vous vous souviendrez que le sourd-muet sans éducation est un automate à peu près dénué de jugement et de moralité ; non qu'il n'en renferme en lui les germes, mais parce que ces germes, faute de nourriture et de culture, ont été étouffés de bonne heure. Peu d'entre ces malheureux échappent à l'abrutissement, à l'idiotisme, où les plonge leur séparation de la société. Ces barrières, Messieurs, l'instruction les inverse ; elle fait rentrer le sourd-muet dans le sein de la société ; elle rétablit des rapports, un contact, qui seuls leur rendent l'intégrité des facultés humaines. Le sourd-muet non civilisé n'a jamais entendu proférer le nom de la divinité. Les dogmes de la religion, les préceptes de la morale, lui restent et lui resteront à toujours inconnus. Chrétiens ! Avez-vous pensé à l'étendue du malheur de ces infortunés ?* »²

« *L'approche « parentale » de l'enfant perturbé est d'une grande valeur. Personne ne comprend un handicapé aussi bien que ses parents. Les bénéfices que cela procure ont été à plusieurs reprises démontrés dans le passé, lorsque bien des arriérés mentaux connaissaient une intégration tranquille dans leur famille et dans le milieu simple où celle-ci évoluait. Ce n'est plus aussi facile aujourd'hui, mais les parents peuvent transmettre aux soignants une bonne dose de « parentalité », qui sera favorable au handicapé quand ses parents ne seront plus là.* »³

1. Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS eds, *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19^e-21^e siècles)*, Éditions Averbode/Érasme, 2016. Disponible en librairie ou sur www.averbode.be/identitesenevolution

2. Rapport sur les travaux de la commission administrative, depuis l'année 1830 jusques inclus 1838, 22

3. Vr. Ass. OREST, « De ouders van onze kinderen en wij », in *Katholiek tijdschrift voor buitengewoon onderwijs*

 [KYRIELLE]

1980, place de la Montagne aux Ombres. Égarée dans le dédale des petites rues d'une ville étrange, Lucie, étudiante en lettres, entre dans l'herboristerie au rez-de-chaussée d'un immeuble ancien. 70 ans plus tôt, des événements tragiques ont marqué ces lieux. À son insu, en s'installant dans la demeure, la jeune femme va réveiller les démons d'autrefois, au péril de sa vie. Son amie Maud découvrira-t-elle la clé du mystère qu'elle-même n'a pas trouvée ? 20 ans plus tard, il n'en reste que des souvenirs. Le passé semble bel et bien enterré, mais plusieurs drames viennent de frapper coup sur coup la famille de Maud.

« Ce livre nous a subjugués. Un livre comme on n'en fait plus, un mystère romantique et fantastique, dans la lignée d'un Rebecca, qui peut également séduire un public jeunesse. Dans ce roman à l'atmosphère à la fois moderne et surannée, notre cœur bat à l'unisson des héroïnes entraînées dans des aventures qui flirtent souvent avec le surnaturel... »

(coup de cœur de Michel et Sylvia, librairie *Le Petit Bouquineur* à Ottignies-Louvain-la-Neuve)

Le site des auteurs :

www.francisdannemark.be/biefnot-dannemark/

Pour une rencontre scolaire ou l'obtention d'un document pédagogique :

biefnot.dannemark@gmail.com



**Véronique
BIEFNOT &
Francis
DANNEMARK**

*Place des Ombres,
après la brume*

Kyrielle, 2017

CONCOURS

Gagnez un exemplaire de ce livre en participant en ligne, avant le 25 août, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois d'avril sont :

Jean-Louis AERTS, Mario BASA, Marie-Claire BINET, Laurence CHEVALIER et Patricia CLAEYS



BASILE LE CROCODILE SE RACONTE DANS UN LIVRE ILLUSTRÉ



École Saint-Joseph d'Ohain

Les élèves de 6^e primaire

Basile, le crocodile de Maransart

Le Carré Gomand, 2017

Maransart, cette section de la commune de Lasne en Brabant wallon, a, il y a 47 millions d'années, abrité des crocodiles, dont l'un d'eux a été retrouvé en pleine guerre 14-18. Conservé d'abord au Musée royal des Sciences de Bruxelles, plus tard à Londres, et aujourd'hui au Musée Kina de Gand, ses péripéties historiques ont fasciné la classe de 6^e de l'École Saint-Joseph d'Ohain, au point que celle-ci s'est lancée dans le projet un peu fou d'en éditer les aventures.

« Avec mes 24 élèves, raconte **Yves-Paul MURET**, leur instituteur, nous avons fait un bond dans le temps pour redonner vie à cette histoire locale. Nous avons effectué différents travaux de recherches, recoupé des informations littéraires ou sur internet, des articles de presse, etc. Outre le travail historique, toute la classe s'est essayée au travail spécifique d'écriture. »

Mot après mot, phrase après phrase, *Basile le crocodile* a vu le jour dans cette histoire romancée en huit chapitres... et a pris vie sous forme d'illustrations. « Nous avons été aidés par une illustratrice de la région, qui nous a donné de précieux conseils et initiés à la technique de l'estompe. »

Tantôt illustrateurs, tantôt écrivains, les jeunes auteurs ont aussi endossé le rôle d'éditeurs, grâce à une campagne de financement participatif.

Depuis le 20 mai, *Basile, le crocodile de Maransart* se pavane dans les librairies de la région. Et si le succès est au rendez-vous, il pourrait même être réédité en néerlandais, pour figurer aux côtés de *Basile*, le fameux reptile sous une vitrine du Musée Kina de Gand.

Élise BOUCHELET

Infos : Éditions Le Carré Gomand

www.lecarrégomand.be - info@lecarrégomand.be



UNE JOURNÉE INTER-INTERNATS SPORTIVE

Permettre aux élèves de se rencontrer dans un esprit constructif via des compétitions sportives ou ludiques, tel était l'objectif de la journée inter-internats organisée le 3 mai dernier à l'Internat Saint-Paul de Godinne.

Près de 1150 élèves issus de 16 internats ont participé, avec fairplay et courtoisie, à diverses disciplines : minifoot, rugby, volleyball, basketball, unihoc, baseball, triathlon, VTT, jogging, natation, ping-pong, badminton et parcours d'audace. **BG**



DES « SILHOUETTES » ÉGAIENT L'INTERNAT ASTY-MOULIN

120 silhouettes, 2000 formes, 6000 vis... L'Internat Asty-Moulin de Namur n'a pas lésiné sur les moyens pour monter sa nouvelle exposition intitulée « *Silhouettes* », sur le thème : les internes au gré de leur quotidien. Celle-ci est ouverte depuis avril dernier et a nécessité la collaboration de l'ensemble de l'établissement, des jeunes au personnel ouvrier, en passant par les éducateurs.

C'est dans la continuité d'une exposition photos réalisée l'an dernier qu'est née cette envie de dynamiser les couloirs de l'internat grâce à une exposition de décoration murale. Mettre de la vie, de la couleur pour montrer que l'internat n'est plus le lieu austère qu'il était peut-être autrefois...

Les jeunes ont ainsi été photographiés dans différentes positions, leurs silhouettes retirées et fixées sur une matière, le forex, et une artiste est venue travailler avec des jeux de couleurs, de formes pour rendre les couloirs dynamiques. L'idée est maintenant de conserver cette exposition dans le temps et de l'ouvrir à tous, histoire de valoriser ce travail qui célèbre la couleur et la vie. **BG**

À VOS AGENDAS !

Les sections Habillement de dix écoles de l'enseignement secondaire et de promotion sociale catholique organisent, le samedi 30 septembre prochain à 16h30, un défilé dans le cadre du salon *Creativa* de Namur. Ce défilé de mode, fruit d'une année de travail, a été créé de toutes pièces, du dessin à la finition, à partir d'une tendance commune.

Avec le soutien de l'IREC, Fédération de l'industrie textile, et avec le parrainage de Daniel HENRY, créateur tournaisien de tissus pour la Haute Couture.

Plus d'infos sur Facebook >
Défilé de mode inter-écoles
emmanuelle.detry@segec.be

DES RACINES POUR L'AVENIR

L'hypothèse centrale du projet « **Racines** » est qu'un enfant ne peut s'investir pleinement dans un projet personnel d'avenir (en Belgique, au 21^e siècle), et donc a fortiori dans ses apprentissages scolaires, que s'il peut inscrire ce projet dans une « lignée », enracinée dans son histoire personnelle et celle de sa famille dont il est « l'héritier ».

Il s'adresse aux classes de 5^e et 6^e primaires et sera mis en œuvre dès l'année scolaire prochaine. Il s'agit de construire un arbre généalogique pour retourner sur les traces des générations précédentes. Cela permet de découvrir les différentes origines géographiques des familles au fil des années et des générations, d'explorer les cultures qui y sont liées et de retracer sa propre histoire.

Ce projet, initié par **Vinciane HANQUET** et encouragé par la FédEFoC, a été promu dans le cadre d'un appel à projets prophétiques. Le SeGEC entend ainsi soutenir les riches initiatives qui concrétisent son projet éducatif et qui sont promesses d'avenir. **JPD**

En mode « vacances » !

Vacances, j'oublie tout... Vous connaissez la suite ! C'est surtout aussi un autre rythme, un autre tempo. Les membres du comité de rédaction d'*entrées libres* ont déjà pris leurs bonnes résolutions et s'apprêtent à dételer en se concoctant un « régime » d'été sur mesure... Bonnes vacances à toutes et tous !

Une salade composée, svp !
La base, essentielle :
le plein d'activités à l'extérieur
(jogging matinal, balades ornitho
ou photo...)
+ quelques bonnes séances
de lecture
+ l'ingrédient secret :
du « quality time » en famille
= de belles découvertes !

Stéphane VANOIRBECK



Un zeste d'expériences culinaires
diverses au marché en matinée ;
une pincée de tourisme après le
diner, ça peut varier ;
et une bonne dose de farniente
en soirée : un plouf dans l'eau,
apéro et resto, y a pas photo !

Brigitte GERARD

Se lever avec le sourire
Se promener pieds nus
Savourer des journées
de calme et de détente
Se jeter à l'eau
Admirer les couchers de soleil
Profiter de tout... et de rien,
sans complexe ni modération

Élise BOUCHELET



Régime vacances : il correspond
à l'emploi du temps d'un chat*
(d'après Tristan et Marie DEPARDIEU)

23h-7h : sieste sur le lit,
puis petit-déjeuner

7h10-12h : sieste sur la chaise,
puis déjeuner

12h10-15h : sieste sur le frigo,
puis exercices (*facultatif*)

15h01-18h : sieste sous le radiateur,
puis diner

18h15-23h : sieste dans le tiroir...

* avec des lieux de repos plus adaptés !

Jean-Pierre DEGIVES

En mode vacances dans notre
maison familiale au Périgord...
MATIN : croissant, baguette, café...
sur la terrasse déjà en plein soleil !

MIDI : un plat léger, vin du pays,
baguette, à l'ombre...

Déjà trop chaud ! Sieste !

SOIR : un petit plat régional, vin
du pays, sur la terrasse...

Papotes jusque bien tard !

Thierry HULHOVEN



Écouter le chœur des oiseaux
le matin,
Écouter Souchon et ne pas avoir
d'autre envie que « *regarder la
mer...* »
Et quand le soir ramène le silence,
Rire et rire encore du récit des aven-
tures estivales du cercle de famille.

Anne LEBLANC



Yes ! Basta, les bouchons entre
Dinant et Bruxelles tous les jours !
Mais ma Mokka ne chômera pas !
Du lever au coucher, gestion
d'évènements, et un habile mélange
de cuisine et de jardinage... Action !
Bruno MATHELART



Matin : émerger en douceur, sans
heure ni heurts, la tête pleine
d'envies
Midi : musarder au marché :
saucisson de pays, olives, pain
craquant, fruits gorgés de soleil
Soir : plonger sans retenue, ni bouée,
ni remords dans un livre enivrant
Marie-Noëlle LOVENFOSSE

**Frédéric COCHÉ, Vinciane DE KEYSER, Régis DUBOIS, Hélène GENEVOIS,
Fabrice GLOGOWSKI, Anne HOOGSTOEL, Patrick LENAERTS, Luc MICHIELS,
Pascale PRIGNON, Guy SELDERSLAGH et Nadine VAN DAMME**

vous souhaitent également de très agréables vacances !

Réveil aux aurores, pour ne pas
perdre les bonnes habitudes... Les
enfants sont là pour s'en charger !
Cris et jeux des petits en journée ;
les parents se réservent la soirée !

Conrad van de WERVE



Illustrations : Anne HOOGSTOEL

L'humeur de...

Élise BOUCHELET

Don't stress... Take your « hand spinner » !

Ce weekend, en allant rechercher mon fils chez ses cousins, ces derniers m'informent avec fierté qu'il sait manipuler un « hand spinner » et que ça, « c'est vraiment coooool, tu comprends ?! » (mon fils en question a 13 mois, manipule des tas d'objets, alors le « hand-machin-je-ne-sais-quoi », ça doit en effet être formidable !)

Au regard interrogateur qu'il perçoit et à mon air de ne pas y toucher, mon neveu me développe en détail la raison de son enthousiasme. J'apprends, dès lors, que le « hand spinner » – dont j'ignorais totalement l'existence jusque-là – est LA nouvelle tendance des cours de récréation. Cette petite toupie à trois têtes venue tout droit des États-Unis et tenant dans la paume d'une main est, à la base, un outil pédagogique destiné aux enfants autistes ou souffrant de troubles du comportement, qui aide à canaliser l'énergie et à stimuler leur attention. Il joue également un rôle important dans leur socialisation. Après avoir conquis les cours de récré outre-Atlantique, il vient d'atteindre la Belgique, devenant en quelques jours un véritable phénomène, au point de provoquer des ruptures de stock dans la plupart des magasins.

Si l'on s'en tient à la socialisation, un ami – gérant d'un magasin de jouets – confirme : face aux centaines de parents qui se bousculent chez lui depuis 48h pour acheter la perle rare, la socialisation bat son plein, les conversations rassembleuses déferlent : « *Il ne parle que de ça !* », « *Elle doit absolument en avoir un... ou deux !* », « *Bientôt les examens, ça va certainement l'aider à se concentrer...* » Pour un peu, à écouter les différents échanges, on pourrait croire que la toupie magique, à elle seule, garantirait la réussite du CEB et du CE1D réunis ! On comprend donc l'engouement à la voir rejoindre les foyers de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si l'on s'en tient à la canalisation d'énergie et à l'effet « déstressant », là par contre,



Illustration : Anne HOOGSTOEL

deux visions s'opposent. Si du point de vue des enfants, on peut imaginer les bénéfices, du côté des adultes, un certain scepticisme est permis. Mon ami commerçant a dû décrocher le téléphone, à plusieurs reprises, pour ne plus être harcelé par les sempiternels « *Vous avez encore des hand bazar ?* » « *Et vous allez en rentrer quand ?* » Une grande affiche s'est d'ailleurs invitée sur la devanture de son commerce, indiquant une rupture de stock. Avant même d'entrer dans l'ancre du jouet, les parents dépités font demi-tour, tête baissée, comme privés de

dessert ou face à un (très) mauvais bulletin... À leur bras, des enfants pleurent, hurlant et se roulant par terre, comme si on annonçait l'annulation définitive de la tournée des Kids United. L'impossibilité de se procurer le graal qui déstresse génère, en fin de compte, une angoisse encore plus importante... Un comble !

Finalement, le jeu de l'élastique dans la cour de récré, c'était bien, la marelle aussi... Et le « hand spinner » ? No stress ! Dans quelques semaines, on aura déjà oublié de quoi il s'agissait... Enfin, on espère ! ■